



# Les bruits de voisinage

Le retour des beaux jours nous incite à passer le maximum de temps dans nos jardins, à entretenir nos espaces verts et fleuris. Nous sommes tentés également de laisser nos animaux domestiques, notamment les chiens, profiter de ces espaces.

## L'organisme humain ne s'habitue pas au bruit

Quoi de plus rageant que d'entendre le voisin mettre sa tondeuse en route juste au moment où vos amis arrivent pour déjeuner sur la terrasse !

Quoi de plus pénible que d'entendre le chien des voisins aboyer après tous les passants, quand ce n'est pas toute la journée lorsque leurs maîtres sont absents !

**Nous ne sommes pas seuls.  
Nous devons penser à respecter  
notre voisinage.**

**La densification de l'habitat a amplifié les problèmes liés aux pratiques d'entretien et de travaux. Il faut au moins respecter la législation, sinon apporter toute la bienveillance possible afin de ne pas déranger vos voisins.**



### Rappel pratique :

L'emploi d'engins bruyants de jardinage, de bricolage et de chantier sont interdits en dehors des plages horaires suivantes :

**En semaine 8 h - 12 h et 14 h - 19 h 30**

**Le samedi 9 h - 12 h et 15 h - 19 h**

**Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h**

**Les feux de jardinage sont tolérés du 16 septembre au 14 juin à une distance minimale de 25 mètres des constructions et des voies publiques. Uniquement les feux de bois et de feuilles secs afin de ne pas enfumer vos voisins. Le compostage ou l'élimination à la déchetterie sont à privilégier.**

**LES FEUX DE CHANTIER SONT STRICTEMENT INTERDITS**

# Travaux

## Chemin des Grandes Terres

Les travaux d'aménagement de la voirie ont débuté le 10 avril 2017 et sont assurés par l'entreprise SA ROGER MARTIN sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet CIERA.

La première tranche concernant la pose du réseau d'eaux pluviales s'est achevée le 4 mai 2017 sans incident ou contretemps. Les nuisances ont été importantes pour les riverains et nous les remercions de leur patience. Le déplacement des candélabres et la pose des bordures de trottoirs sont faits. Le nombre de points lumineux et leur espacement sont conservés.



Nous commençons à visualiser le profil de la chaussée et procédons aux adaptations nécessaires, notamment au niveau des entrées et mitoyenneté avec les propriétés privées.

Suivront ensuite la création du plateau surélevé dans le carrefour Grandes Terres-Verfay-Bois Jean et la phase finale : la mise en œuvre des enrobés qui nécessitera la fermeture totale de la voirie pendant 24 à 48 h. La date de livraison du nouveau Chemin des Grandes Terres est toujours fixée au 26 juin 2017, sauf intempéries.



*Les aquacadres permettent de créer une rétention d'eau sous chaussée avant rejet régulé dans le réseau principal.*

## Le Labour

Pour répondre au démarrage de l'urbanisation dans le secteur Le Labour, de petites acquisitions foncières ont été faites pour assurer la desserte de ce futur quartier. Des travaux d'aménagement vont être réalisés en début d'été sur le chemin de Labour (côté Nord) : extension du réseau potable, du réseau d'assainissement (par la 3CM), pose de fourreaux pour le réseau de télécommunication. L'électricité sera amenée par le côté Sud. La chaussée ne sera pas traitée en enrobé dans l'immédiat.

## Les Picôtières

Les travaux en cours seront achevés en septembre prochain. Deux logements de type F2 dont un en accès PMR au rez de chaussée seront proposés à la location. Pour tout renseignement et demande de dossier vous pouvez vous adresser en mairie.



## Informations diverses

### Radar pédagogique

A l'initiative de la 3CM et afin de sensibiliser la population sur la vitesse, un radar sera mis en place à partir de juin sur Bressolles.

### Nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente

- **520 € : Tarif de base.**  
Les personnes souhaitant louer la salle devront obligatoirement se faire parrainer par un Bressolland.
- **250 € : Tarif réservé aux Bressollands, pour leur usage personnel.**

## Court Circuit Béligneux

Un service à la personne par des bénévoles.

04 72 25 96 31

[court.circuit.beligneux@gmail.com](mailto:court.circuit.beligneux@gmail.com)

- **Apporte** : un contact convivial aux personnes qui la sollicitent.
- **Permet** : de sortir de l'isolement les personnes seules, d'aider au maintien à domicile.
- **Elle peut aussi** : porter les courses et éviter ainsi le portage de repas, faire du petit bricolage de dépannage.

Court Circuit Béligneux c'est :

- 3 membres dont deux chauffeurs.
- 1 véhicule 9 places pour assurer les déplacements.
- Tous les mardis matin un transport à Meximieux.
- Tous les vendredis matin un transport à Montluel.
- Des transports à la demande : promenades, spectacles...

**Fonctionnement :**

- Etre adhérent : individuel 20 € et couple 30 € / an  
entreprise ou association : 60 € / an
- Le déplacement : 5 € - Uniquement entre 8 h 30 et 18 h 30

**Financièrement :** Bénévolat des membres du bureau.

# Le Conseil Municipal des Jeunes

Cette première année est très encourageante, les jeunes au nombre de 15 sont très assidus et motivés.

Ils ont beaucoup d'idées pour améliorer leur village et son environnement.



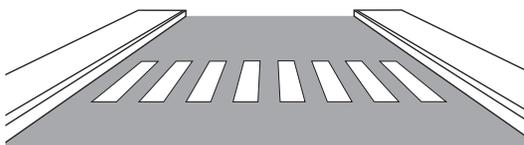
## Parcours santé :

l'idée étant d'ajouter un plus au projet du Conseil Municipal, en aménageant un parcours santé ludique et dynamique sur le « Mode doux » qui devrait relier Dagneux à Bressolles.

Trois axes de travail ont été retenus.

## Sécurité :

Après visite du village les jeunes ont repéré des éléments de signalétique manquants dans certains secteurs : Exemples : Miroirs, trottoirs, passage piétons, marquages au sol.



## City Park :

Aménager l'ancien terrain de tennis en espace multi sport avec paniers de basket, cages de handball, filets de volleyball et badminton ainsi qu'une table de tennis de table à l'extérieur.

Tous ces projets ont été chiffrés et présentés sous forme de diaporamas lors de la première réunion plénière le 10/03/2017 à la population et aux Conseillers Municipaux.

Tous ces projets ont retenu favorablement leur attention.

Même si certains points sont à approfondir et les financements à planifier, ils ont été félicités pour la qualité de leur travail.

Les jeunes encore plus motivés vont se remettre au travail pour peaufiner leurs projets et ont émis l'idée d'organiser un évènement pour contribuer à leur financement.

## Jumelage Bressolles Ain/Allier

**Le week-end des 1 et 2 juillet nous recevons nos amis de Bressolles (Allier). Cette manifestation est ouverte à tous.**

Le soir après le spectacle des Contes en Côtiers (spectacle gratuit) qui sera joué pour la seconde fois à 17 h 30, nous donnons une soirée à la salle des fêtes.

Si vous voulez participer à la soirée et réserver votre repas, contactez le 06 31 25 77 78 ou [info.bressolles@gmail.com](mailto:info.bressolles@gmail.com). Nous vous communiquerons tous les renseignements utiles.

## Faites vous connaître

**Entreprises,  
Auto-entrepreneurs,  
Commerçants,  
Artisans,  
Artistes... :**

**Vous souhaitez paraître dans la rubrique qui vous est consacrée sur le site internet de la commune ?**

Merci de nous envoyer un résumé de votre parcours, activité, photos éventuelles, ainsi que vos coordonnées à [info.bressolles@gmail.com](mailto:info.bressolles@gmail.com)

## Elections législatives les 11 et 18 juin

Le bureau de vote  
installé désormais  
derrière la mairie sera  
ouvert de 8 h à 18 h.

### Nouveaux horaires du secrétariat de mairie :

**le mardi matin de  
9 h à 12 h,**

**le vendredi  
de 8 h 30 à 11 h 30  
et de 14 h à 18 h,**

**le samedi matin  
de 8 h 30 à 11 h.**

Une mesure  
écologique  
qui implique



des besoins  
en main d'œuvre  
importants



**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la règle du ZERO PHYTO** (entendons produits phytosanitaires) s'applique à toutes les collectivités pour le traitement des espaces verts, terrain de sports etc...)

Bressolles amorce cette mutation avec les modestes moyens dont elle dispose.

Cette nouvelle pratique nécessite un travail manuel important pour nos agents d'entretien.

Nous faisons donc appel à votre participation afin de nous aider à conserver un village propre et accueillant en assurant le désherbage devant chez vous.

Nous vous remercions pour votre civisme.

### Carte nationale d'identité

Depuis le 21 mars, la mairie de Bressolles n'a plus le droit de délivrer de carte d'identité.

Dans l'Ain il ne reste que 24 communes sur les 419 anciennement

habilitées à délivrer des cartes d'identité.

Les mairies les plus proches sont : Montluel, Meximieux, Miribel et Villars les Dombes.

Les délais d'attente étant longs, ne tardez pas à prendre rendez-vous auprès de la mairie de votre choix.

Actuellement la pré-demande en ligne n'est pas obligatoire mais elle vous fait gagner du temps.

Petit rappel : la mairie ne gère pas non plus les demandes de passeport et de carte grise.

## Ça va se passer à Bressolles

**Jeudi 8 juin  
à 19 h 30**

Spectacle  
des Contes en  
Côtière

**9-10-11 juin**  
Vogue à Bressolles

**Dimanche 11 juin  
à 12 h**  
Paëlla au feu de bois

**Dimanche 11 juin**  
Karaté : stage sportif

**Samedi 17 juin**  
Tournoi de foot

**Samedi 24 juin**  
Karaté : fête du club

**Dimanche 25 juin**  
La Bressolline  
(course à pied, rando)

**Vendredi 30 juin**  
AG du foot

**Vendredi 30 juin**  
Kermesse du Sou à Pizay

**Samedi et dimanche  
1er et 2 juillet**  
Jumelage Bressolles  
Ain & Allier

**Vendredi 14 juillet**  
Repas Républicain

**Samedi et  
dimanche 2 et  
3 septembre**  
Tartes au four

**Dimanche  
24 septembre**  
Marché du terroir